

CHRISTOPHE BLANCHET
Député du Calvados

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie, des Finances et
de la Relance
139 RUE DE BERCY
750572 PARIS CEDEX 12

Paris, le 16 juillet 2020

Monsieur le Ministre,

Le secteur touristique est confronté à une crise économique sans précédent. Les discothèques, en particulier, n'ont toujours pas la possibilité de reprendre leur activité, sans date de réouverture prévisible. Le Gouvernement a bien mis en place des aides, mais nombre d'entre-elles n'y ont pas accès quand leurs frais continuent de courir, qu'il s'agisse de leurs loyers, des assurances, ou du chômage partiel.

Le mot d'ordre du Président de la République, dans cette guerre contre les conséquences économiques de cette épidémie, fut de dire que l'Etat soutiendrait les entreprises « *quoiqu'il en coûte* ». Or, les discothèques payent le prix fort de leur fermeture. Il a été dit que « *zéro recette = zéro dépense* ». Or, les discothèques dépensent encore, depuis le 15 mars, sans rien recevoir. Il est à présent vital, si nous voulons considérer ces entreprises comme n'importe quelle autre, d'apporter un fonds de soutien financier spécifique à leur activité.

Ce soutien économique et budgétaire, que 150 parlementaires ne cessent de réclamer, ne peut se faire qu'à travers la création d'un fonds spécial estimé de 200 à 400 millions d'euros par les organisations professionnelles. Ce fonds dédié est la seule bouée de sauvetage pour ce secteur trop souvent négligé qui représente pourtant 45.000 emplois non délocalisables et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Car, aujourd'hui, ce sont 15.000 emplois à temps plein qui sont très concrètement menacés, soit le double de chez Air France. Si leur fermeture devait continuer jusqu'en octobre (aujourd'hui la date la plus optimiste) c'est l'ensemble d'une filière qui maille tout le territoire qui ne s'en relèverait pas.

A défaut d'annonces concrètes et très rapides, nous vous demandons rendez-vous en urgence pour sauver ce qui peut l'être de l'économie nocturne de la France. Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute et respectueuse considération,

Christophe BLANCHET

Copie à : M. Alain GRISET, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises